

Formation de formateurs à destination des professionnels de soins palliatifs du Grand EST

CONTEXTE

La mission de formation est une part importante de l'activité des équipes de soins palliatifs. Nous posons le postulat que les professionnels de terrain sont les meilleurs formateurs potentiels car ils connaissent les problématiques que rencontrent les soignants et leurs besoins de formation. Mais, il leur manque souvent des bases de pédagogie. C'est dans cette optique que cette formation leur est proposée pour améliorer la qualité de leurs prestations de formation et, par conséquent, l'efficacité de la transmission de la démarche palliative pour améliorer la prise en charge des malades. Il s'agit également de créer une dynamique de réflexion et de recherche entre les différentes équipes pour enrichir leurs contenus et/ou leurs supports pédagogiques.

OBJECTIFS

- Structurer leurs interventions, en fonction des objectifs pédagogiques visés, objectif par objectif et en fonction du public.
- Choisir la ou les démarches adaptées, les méthodes et outils pédagogiques appropriés.
- Utiliser les auxiliaires pédagogiques : paperboard, vidéo projecteur...
- Élaborer des supports intégrant les règles de la pédagogie pour adulte.
- Construire et animer une session de formation.

Accessibilité

des locaux et prestations adaptées aux personnes en situation de handicap.



Pour la participation aux ateliers pratiques, contacter le référent handicap de l'organisme : formation@aural.fr

PUBLIC / PRÉ REQUIS

Soignants exerçant en structures de soins palliatifs et étant amenés à faire de la formation.



- 28-29-30 janvier et 11-12 février 2026 à **Reims (51)**
- 16-17-18 et 30-31 mars 2026 à **Strasbourg (67)**
- 18-19-20 novembre et 2-3 décembre 2026 à **Nancy (54)**



INTERVENANTS

Docteur Véronique BLANCHET

Médecin en équipe de soins palliatifs
Douleur chronique et formatrice dans le
domaine de la santé depuis 1986.

LIEUX



- STRASBOURG
- NANCY
- REIMS



DUREE
5 jours
35 heures



COÛT

Pris en charge par la CARGESP

Acquisition

100 %

Participation

100 %

Satisfaction

99 %

Formation de formateurs à destination des professionnels de soins palliatifs du Grand EST

PROGRAMME

Construire un projet

- analyse des besoins de formation
- définir des objectifs
- choisir les méthodes de travail
- choisir les outils pédagogiques adaptés aux thèmes abordés

L'accueil des participants

- la présentation, définition du cadre, mise en place du décor

L'ingénierie pédagogique

- La pédagogie de l'adulte : quel mode d'apprentissage ?
- L'analyse de la demande, du besoin de formation
- Les différents niveaux d'objectifs pédagogiques et la typologie des démarches pédagogiques

La construction d'une action de formation

- comment structurer ses interventions (objectifs /démarche adaptée, méthodes et outils pédagogiques appropriés)
- les auxiliaires pédagogique, utilité et impacts
- les supports pédagogiques : les règles à connaître



Un support de formation sera mis à disposition sur l'espace numérique du participant.



La formation sera de type participatif : elle alternera temps théoriques, ateliers pratiques et échanges de pratiques.

La satisfaction globale sera évaluée en fin de formation.

L'animation

- les différents types d'animation : travail interactif, directif, semi-directif. Apprendre à son collègue, faire accomplir une tâche.
- la gestion d'un groupe en formation.

Spécificité de la pédagogie en EMSP et en USP

- les différents publics (collègues, élèves, stagiaires, grand public..).
- comment gérer les résonances émotionnelles des thèmes abordés (mort, souffrance..) ?
- comment donner des conseils, faire des propositions écrites ?

Éthique de la formation

- comment transmettre sans déstabiliser les équipes référentes tout en respectant ses propres valeurs ?



L'apport de connaissances sera évalué en début et fin de formation. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation.

Une grille de compétences sera complétée par le formateur.
Une capitalisation ≥ à 70% atteste des compétences acquises

Entre 30% et <70%, compétences « partiellement acquises ».
Entre 0% et <30%, compétences « non acquises ».